



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/19107
4 septembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 4 SEPTEMBRE 1987, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DU KOWEIT AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre qui vous est adressée par Cheik Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Koweït.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Mohammad A. ABULHASAN

ANNEXE

Lettre datée du 4 septembre 1987, adressée au Secrétaire général par
le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du
Koweït

Je tiens à vous informer que le vendredi 4 septembre 1987, à 4 heures du matin (heure locale), l'Iran a tiré un missile sur des immeubles et des installations industrielles dans le sud du Koweït, provoquant des dommages.

Je tiens à préciser que cette attaque iranienne contre le territoire koweïtien et la dernière attaque lancée par l'Iran contre le porte-conteneurs koweïtien Jabal Ali, dont nous vous avons alors informé, ne sont pas les seules qu'a subies notre pays au cours de la semaine écoulée. En fait, le Koweït s'est abstenu de vous signaler plusieurs autres attaques iraniennes lancées au cours de cette période, étant donné le caractère délicat et critique de la phase actuelle et par souci de faciliter les travaux du Conseil de sécurité ainsi que la mission dont vous êtes chargé.

Vous n'ignorez pas l'espoir que nous avons tous de voir l'Iran répondre à la volonté de la communauté internationale en acceptant la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité. Nous nous rendons compte toutefois que la persistance de l'Iran dans ses dangereuses pratiques belliqueuses contre le Koweït risque d'exacerber les tensions dans la région, de saper les efforts déployés actuellement pour y instaurer la paix et de ruiner tout espoir de trouver rapidement une solution qui soit conforme à la volonté de la communauté internationale, exprimée dans la résolution susmentionnée.

Encore une fois, nous savons combien cette phase est sensible et délicate, mais, étant donné les responsabilités que nous avons quant à la sécurité de notre pays, nous espérons que vous voudrez bien procéder d'urgence à des consultations avec le Conseil de sécurité en vue de prendre les mesures qui s'imposent pour empêcher l'Iran de poursuivre ses attaques contre le Koweït.

